

Site Internet : <http://www.operrha.com> | Courriel : contact@operrha.com

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 95 05122 95
Auprès du Préfet de région Ile de France

Téléphone : 06 68 01 35 41 et 06 63 46 09 67

Adresse postale : 13, rue de l'abbé Divay - 27150 FARCEAUX – FRANCE

Lieu de formation (ne jamais adresser de courrier à cette adresse)
25 avenue de la Constellation - 95800 CERGY SAINT- CHRISTOPHE

La formation professionnelle de **FÉLICONCONSULTANT(E)*** présentée dans cette brochure, est exclusivement dispensée par notre organisme, fondé et dirigé à ce jour par Danielle Mirat et Michel Quertainmont. C'est sur notre site Internet que vous retrouverez les différents membres de notre équipe pluridisciplinaire de formation.

Dans cette brochure vous trouverez à qui peut s'adresser cette formation professionnelle au métier de Féliconsultant(e), comment est organisée cette formation, sa durée, son prix, son programme très détaillé module par module, et aussi les informations concernant les différents formateurs et intervenants de ce programme.

Votre intérêt pour cette formation s'est sûrement vu guidé par votre affinité particulière avec l'espèce féline. Dans ce cas, c'est bien ce programme qu'il vous faut aborder, même si plus tard vous ressentez la nécessité d'aborder l'espèce canine dans son programme spécifique.

Pour aborder cette action de formation de manière plus concrète, il est impératif de vivre avec un ou plusieurs chat(s) ou tout au moins d'en côtoyer quotidiennement.

Si nécessaire, n'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant sur les démarches à mener auprès des organismes de financement qui vous concernent et auprès desquels vous seriez susceptibles d'accéder à un financement.

- Terme déposé et enregistré au titre de la propriété intellectuelle, auprès de l'INPI

Descriptif des éléments contenus dans cette brochure	Page
- La profession de Féliconsultant - A qui s'adresse la formation - Présentation générale de la formation	2 à 3
- Outils pédagogiques - Organisation des journées de formation - Lieu de formation - Travaux personnels obligatoires	3
- Diplôme OPERRHA de Féliconsultant - Durée de la formation - Prix de la formation de Féliconsultant(e) - Module optionnel «Création de son propre site Internet de Féliconsultant(e)»	4 à 5
- Durée et prix de la formation de Féliconsultant(e) + module optionnel Internet - Aides au financement de la formation - Logements à proximité du lieu de formation	5
- Plan de déroulement de la formation	6
- Programme complet de la formation Féliconsultant	7 à 12
- Marche à suivre en vue d'une inscription	13

La profession de Féliconsultant(e)

Le ou la Féliconsultant(e) cherche à rendre tout milieu de vie humain plus facilitant pour le chat. Dans cette perspective, il ou elle centre son travail non pas sur le chat lui-même, mais sur le milieu avec toutes ses composantes environnementales et sa sphère interactionnelle. De manière ciblée, ils ou elles conseillent et aident la ou les personnes à réorienter activement leur cohabitation, autour d'une meilleure adéquation entre leurs propres attentes et les capacités adaptatives de leur chat ou de leur chat.

Les conseils et propositions du Féliconsultant s'orientent et s'appuient sur le préalable structurant d'un modèle précis de gestion des échanges interspécifiques, en totale rupture avec un modèle punitif (destiné notamment à rendre le chat « obéissant ») mais modèle générateur d'incompréhensions et tensions chez l'animal (ce principe punitif étant malheureusement trop souvent proposé par d'autres approches).

Le Code de Déontologie du ou de la Féliconsultant(e) (consultable en ligne sur le site OPERRHA) sert de règle professionnelle aux personnes qui ont le droit d'usage des titres de Féliconsultant(e). La finalité de ce Code étant avant tout de préserver le public et les Féliconsultant(e)s eux-mêmes, des utilisations abusives et détournées de ce titre comme de la pratique professionnelle correspondante.

L'engagement à respecter le Code Déontologie du Féliconsultant est exigé dès l'entrée en formation des stagiaires

A qui s'adresse la formation de Féliconsultant ?

Le formation à l'activité de Féliconsultant s'adresse à toute personne désireuse de devenir Féliconsultant(e), que ce soit en activité principale ou en activité complémentaire.

Cette formation est ouverte avec un niveau d'études **minimum** Bac + 2 et de préférence une bonne expérience acquise sur un parcours professionnel quel qu'il soit.

Des parcours d'études (licence ou master) en biologie ou en psychologie sont un véritable atout pour aborder la formation de Féliconsultant et de Caniconsultant, mais toutes autres études restent néanmoins toujours profitables.

Qualités minimum pré-requises : empathie, bienveillance, sens de l'observation et de l'écoute, ouverture d'esprit, réserve, discrétion, souplesse, patience, diplomatie, capacités d'analyse et de synthèse, aisance à communiquer, ponctualité...

Personnes souhaitant se reconverter : Il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé auparavant dans un métier en lien avec l'animal pour exercer en tant que Féliconsultant(e). Les reconversions sont fréquentes ! Mais une passion raisonnée pour les animaux et un intérêt évident pour l'aide à la personne sont indispensables à l'exercice de ces métiers.

L'âge minimum pour suivre la formation est de 23 ans. Une certaine maturité est indispensable car on ne peut pas s'engager dans un métier d'aide, de médiation et de conseils, sans un minimum d'assise et d'assurance personnelle.

Personnes exerçant déjà un métier en lien avec l'animal : Cela ne sera pas qu'un avantage, car il faudra peut-être faire table rase d'un certain nombre de notions maintenant dépassées et inadaptées, et qui sont pourtant encore véhiculées couramment. De plus, les métiers autour de l'animal centrent leurs observations et interventions sur l'animal lui-même, alors que le Féliconsultant et le Caniconsultant travaillent au niveau de son milieu de vie, afin que ses conditions de cohabitation avec l'humain soient "facilitatrices". Les formations aux approches et aux métiers de Féliconsultant et Caniconsultant ne peuvent qu'aider à mieux travailler autour de l'animal, dans le respect de ce dernier et dans une bonne compréhension mutuelle.

Présentation générale

L'objectif de cette formation professionnelle est de préparer les stagiaires à devenir aptes et solidement armés pour aborder l'activité de Féliconsultant(e).

Cette formation permet d'appréhender l'approche Féliconsultant qui pourraient aussi être utile à toute personne qui exercerait une activité en lien avec le monde animal, pour faire reconnaître et respecter le chat familial (c'est à dire cohabitants de l'Homme) dans les besoins éthologiques propres à son espèce et parallèlement faire reconnaître et respecter chaque chat dans ses dimensions cognitives et tempéramentales, celles-ci toujours individuelles.

L'enseignement dispensé est basé sur des données scientifiques (en particulier en éthologie et en psychologie), sur les recherches les plus récentes concernant le comportement du chat et du chien, ainsi que sur les observations effectuées par les formateurs au long de leurs pratiques professionnelles de Féliconsultant et de Caniconsultant.

Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à des travaux pratiques et à des exercices concrets en plus des cours théoriques.

Selon possibilités, il peut être proposé aux stagiaires de suivre les formateurs en consultation au long de la formation.

Note importante : Comme toute activité encore peu connue du grand public d'une part, et s'exerçant en libéral d'autre part, il est très important d'avoir ou prévoir un projet professionnel en parallèle au début de l'activité de Féliconsultant, ou tout au moins de pouvoir bénéficier d'apport ou d'appui financier, le temps de bien communiquer et faire connaître ses compétences et services à proposer.

- **Outils pédagogiques**

Vidéos, photos, schémas, exercices pratiques, jeux de rôles, consultations en salle de cours ou chez les clients, sont autant de supports employés pour une bonne intégration de l'enseignement théorique dispensé.

- **Organisation des journées de formation**

Les horaires de cours sont : 10h -13h puis 14h -17h avec ¼ d'heure de pause matin et après-midi

Boissons chaudes et biscuits sont disponibles gratuitement tout au long de la formation, hors heures de cours.

Les repas du midi sont pris librement dans les restaurants alentours. Mais il est possible (et fréquent) de rester déjeuner dans la salle de cours si l'on prévoit d'apporter son sandwich ou autre en-cas (un four micro-ondes, des assiettes et des couverts sont à disposition dans la salle de cours).

Lieu de formation

La salle de formation se situe en région parisienne (banlieue nord-ouest) facilement accessible depuis Paris :

Immeuble SEDAF

25, Av. de la Constellation

95800 CERGY SAINT-CHRISTOPHE

Par la route :

- Depuis Paris : Autoroute A15 depuis Paris, sortie n°11 "Cergy St Christophe",

- Depuis Rouen, N14 depuis Rouen, puis autoroute A 15, sortie n°12 "Cergy St Christophe".

Entrée du parking : rue de la Grande Ourse.

Transports publics à 400 m du lieu de formation : RER ligne A – station Cergy Saint-Christophe, direction "Cergy le Haut".
A partir de la station Châtelet-les-Halles à Paris, prévoir 40 minutes de trajet. (Un train toutes les 20 min.)

Travaux personnels obligatoires

- **Les rapports de consultation**

Un rapport de consultation ou d'observation doit être rédigé par chaque stagiaire qui assiste à une consultation (en salle de cours ou avec un formateur en clientèle). De même qu'un rapport doit être rédigé à chaque fois que les stagiaires mènent eux-mêmes leurs premières consultations (en tant que stagiaires), pour être étudié plus tard en cours et en groupe.

- **Le travail de mi-parcours de formation**

Environs à mi-parcours du programme de formation de Féliconsultant, une vérification des acquis est faite sur les différentes matières enseignées, sous forme d'un questionnaire écrit, pour lequel est proposée une correction individuelle

- **Les épreuves d'évaluation**

A la fin du programme de formation, des épreuves individuelles d'évaluations des acquis permettent de vérifier et estimer la bonne intégration des savoirs enseignés, ainsi que la capacité à appréhender une problématique de cohabitation Homme/Chat.

A des dates préalablement fixées avec chaque stagiaire, ces évaluations se déroulent autour d'une épreuve écrite et une épreuve orale.

Ces épreuves d'évaluation ne peuvent toutefois se prévoir et se dérouler sous condition que le stagiaire ait fourni son devoir d'observation éthologique, ses rapports de consultations, ainsi que son travail de mi-parcours (aussi bien pour Féliconsultant que Caniconsultant).

Pour les stagiaires qui auraient été en situation d'absence pendant les cours, il sera évalué par l'équipe de formateurs, la nécessité de suivre les cours manqués lors de la session de formation suivante, avant de pouvoir procéder à leur évaluation.

Des absences récurrentes et jugées trop nombreuses par les formateurs ne permettent pas l'évaluation et ne pourront pas donner droit au diplôme et au droit d'usage du titre. Seule une attestation de présences/absences pourra alors être délivrée. Il est aussi possible, dans le cas d'absences trop nombreuses, qu'un « rattrapage » des cours soit mis en place, avec l'accord des formateurs.

Diplôme OPERRHA de Féliconsultant(e)

Le diplôme OPERRHA de Féliconsultant(e) est délivré aux stagiaires ayant mené à bien la totalité du programme Féliconsultant (avec l'assiduité lors des jours de cours) + le rendu de tous les travaux personnels demandés, et **après avoir produit leur mémoire de fin de formation** (dans un délai de 3 mois, après les épreuves d'évaluations agréées concluantes).

Précision : une formation interrompue dans son déroulement par le stagiaire ne conduirait évidemment pas à l'obtention des diplômes OPERRHA de Féliconsultant et Caniconsultant.

Concernant le stagiaire qui manquerait un certain nombre d'heures de cours (pour raisons personnelles de maladie ou autre...) celui-ci devra rattraper les cours manqués lors de la session suivante, avant de pouvoir accéder aux évaluations et à l'éventuelle délivrance des diplômes.

De la même manière, le stagiaire qui exercerait sans avoir suivi le programme complet de formation (et donc sans être diplômé) ne se verra pas le droit d'utilisation du titre de Féliconsultant (titre déposé et protégé contre les utilisations abusives).

Durée et prix de la formation Féliconsultant

- **Durée : 38 jours soit 228 heures de cours effectifs sur le lieu de formation**

- Les heures **à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont évidemment pas comprises dans ce calcul**
- Au long de la formation, le stagiaire devra également prévoir la possibilité de se libérer pour suivre ses formateurs en consultation chez ses clients

- **Prix normal : 3095 €**

- **Prix ristourné de 700 € pour les personnes qui s'autofinancent, soit : 2395 €** (Montant payable en 5 fois sans frais) au lieu de 3095 €

Tableau des versements pour les personnes qui s'autofinancent

Montant	600 € arrhes	470 €	450 €	450 €	425 €
A régler	A l'inscription	Module 1	Module 3	Module 6	Module 8

Module optionnel

Construire et gérer son futur site Internet de Féliconsultant(e)

La publication d'un site Internet est une obligation pour accéder à l'utilisation du titre de Féliconsultant(e) et donc à l'exercice de cette profession (voir les conditions d'utilisation du titre professionnel de Féliconsultant(e) sur le Code de Déontologie en ligne). Or, les connaissances/compétences personnelles (pour la construction aussi bien que pour gestion d'un site Internet) peuvent manquer à certaines personnes.

Entre aides extérieures professionnelles (mais à coût plus ou moins élevé – non pas forcément pour la construction du site, mais pour la gestion des actualisations et modifications ultérieures –) et les aides de l'entourage familial ou amical (pas toujours aussi disponible qu'espéré) nous proposons un module **en option** pour créer et gérer ensuite son propre site de manière parfaitement autonome.

Le programme de ce module vient apporter (à toute personne peu informée dans ce domaine) les connaissances et compétences pour réaliser son site (en étant concrètement soutenue et suivie) et en poursuivre elle-même la future gestion.

Le programme détaillé de ce module de 8 jours (de 6h30) en discontinu, soit 51 heures de cours effectifs sur le lieu de formation) est consultable et téléchargeable en ligne sur notre site.
Le déroulement de son planning vient s'insérer entre le module 9 et le module 10 du programme général.

Durée et prix de la formation Féliconsultant + le module optionnel site Internet

- **Durée : 46 jours soit 280 heures de cours effectifs sur le lieu de formation**
- Les heures **à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont évidemment pas comprises dans ce calcul**
- **Prix normal : 3690 €**
- **Prix ristourné de 700 € pour les personnes qui s'autofinancent, soit : 2990 €** (montant payable en 6 fois sans frais) **au lieu de 3690 €**

Tableau des versements pour les personnes qui s'autofinancent

Montant	600 € arrhes	500 €	500 €	450 €	450 €	490€
A régler	A l'inscription	Module 1	Module 3	Module 6	Module 8	Module 9

Aides au financement de la formation

De nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer toute formation privée (y compris la nôtre), quels que soient votre statut et votre situation professionnelle (salarié du secteur privé, salarié en cours de licenciement, agent de la fonction publique, intérimaire, demandeur d'emploi ou jeune sans emploi, professionnel libéral, etc...).
Rapprochez-vous des organismes qui vous concernent selon votre statut, pour vous renseigner sur leurs conditions et les démarches que vous devrez entreprendre.

C'est **après examen et acceptation de votre dossier de candidature** que nous remplissons tous les documents qui vous sont fournis et/ou demandés par votre financeur potentiel, en vue d'obtenir le financement escompté

ATTENTION ! : Quelle que soit l'aide dont vous bénéficierez, vous devez régler vous-même les sommes au rythme convenu.

Si l'organisme financeur verse directement l'aide financière à OPERRHA, nous remboursons les sommes avancées par le stagiaire au rythme des virements perçus.

Logements à proximité du lieu de formation

Plusieurs établissements de logement sont à proximité immédiate du lieu de formation. Les démarches de réservation d'un logement et les frais s'y rapportant sont bien sûr à la charge des stagiaires.

Chambres d'hôtes : Albert-Bernard Saurat - bernard.saurat@hotmail.fr
62 Grande Rue 95000 BOISEMONT - Tél : 01 34 42 07 27/06 89 36 98 01

APPART'CITY : 01 34 46 62 00 - www.appartcity.com
52 bd de l'Évasion, 95800 CERGY - Accès : gare CERGY LE HAUT
Petits appartements à partager avec un ou plusieurs autres stagiaires, avec salle de bain et kitchenette incluse et chambres séparées. A une station RER du lieu de formation (5min).

ETAP HOTEL +33 (0)892.68.09.20 - http://www.accorhotels.com/accorhotels/fichehotel/fr/etp/4981/fiche_hotel.shtml
1 Av du promenoir – 95804 CERGY

HOTEL FORMULE 1 +33 (0)891.70.52.09 http://www.accorhotels.com/accorhotels/fichehotel/fr/for/2402/fiche_hotel.shtml
Z A C Cergy Saint-Christophe - 95807 CERGY

Plan de déroulement de la formation Féliconsultant

La formation se déroule chronologiquement du module 1 au module 11 (voir le planning). Cependant, tous les stagiaires, qu'ils aient choisi l'orientation Féliconsultant (étude et médiation des cohabitations Homme/Chat) ou Caniconsultant (étude et médiation des cohabitations Homme/Chien), assisteront à des cours de "tronc commun".

Modules de "tronc commun" (stagiaires Féliconsultant et Caniconsultant)

	Journée d'accueil - Ethologie générale
Module 3	Les métiers de Féliconsultant et Caniconsultant - Premiers travaux pratiques
Module 4	Travaux pratiques de consultations
Module 5	La relation Homme/Animal (A. Communication - B. Psychologie humaine)
Module 6	Équilibre et déséquilibre émotionnel de l'animal
Module 8	Savoir communiquer sur sa future pratique professionnelle

Modules spécifiques aux stagiaires Féliconsultant(e)

Module 2	Éthogramme du chat
Module 7	Comprendre et gérer les difficultés des cohabitations Homme/Chat
Module 9	Les consultations de Féliconsultant(e) – étude de pratiques
Option	Module de création et gestion autonome d'un site Internet de Féliconsultant(e)
Module 10	Les consultations de Féliconsultant(e) – étude de pratiques
Module 11	Les consultations de Féliconsultant(e) – étude de pratiques
	+
	Journée d'évaluation de fin de formation
	+
	Rendu du mémoire (avec un délai de 3 mois)
	+
	Diplôme OPERRHA de Féliconsultant

Programme de la formation de Féliconsultant

Au cours de la formation, il peut être proposé aux stagiaires Caniconsultant de suivre leurs formateurs en consultation (consultations qui concernent des cohabitations Homme/Chien). Les stagiaires qui n'habitent pas l'Île de France doivent donc prévoir de se rendre disponibles certains jours supplémentaires hors cours, pour ces rendez-vous. Les ajustements se font avec les formateurs, selon leurs opportunités de consultations

Module 1 - Éthologie - Durée 3 jours

I. Présentation générale

- *Danièle Mirat, Michel Quertainmont*

► **Présentations** des stagiaires et de l'équipe enseignante, présentation et modalités de déroulement des formations de Caniconsultant et Féliconsultant.

► **Les métiers autour de l'animal familier**

1. *Les différences entre les divers métiers autour de l'animal familier, et la place du Caniconsultant et du Féliconsultant*
2. *Présentation générale des métiers de Féliconsultant et Caniconsultant et de l'approche telle qu'elle sera enseignée.*
3. *Analyse rapide d'une vidéo présentant différents cas de cohabitations Homme/Chat et Homme/Chien et les propositions de résolutions d'approches différentes.*

► **État des lieux de la place de l'animal familier dans notre société.**

Les rapports à l'animal sont bien différents selon le « statut » de ce dernier : animal de rente, animal utilitaire, animal membre de la famille...

II. Éthologie

- **Le comportement et l'éthologie**
- **Les comportements sociaux et la gestion de l'espace**
- **Le monde cognitif et la relation à l'environnement**

Module 2 - Ethogramme du chat - Durée 6 jours

I. Prémabule - Le chat domestique : origine et domestication

I - Origine du chat

II - Domestication

1. Définitions

2. Déterminations temporelles et géographiques de la domestication du chat

III - Classification du chat domestique

IV - Le chat aujourd'hui

II. Reproduction - croissance et développement

I. Comportements sexuels et reproducteurs

- *Puberté*
 1. *Chez la femelle*
 2. *Chez le mâle*
- *Cycle reproducteur*
- *Système d'appariement*
- *Gestation*
- *Parturition*

II. Développement du chaton

1. Généralités sur le développement comportemental

2. Du chaton à l'adulte

1. Période prénatale (in utero)

2. Période néonatale : de J0 à l'ouverture des yeux

3. Période de transition : de l'ouverture des yeux à l'acquisition de l'audition

4. Période de socialisation/ période sensible

5. Période de détachement

6. Période Juvénile

3. L'alimentation, un facteur qui influence le développement physique et comportemental des chatons

4. Le concept d'équifinalité

III. Communication

I. Compétences sensorielles

1. La vision
2. Le toucher
3. L'olfaction
4. L'audition
5. Le goût
6. L'équilibre

II. Emission de signaux

- Caractéristiques des différents types de signaux
- Communication chimique
- Communication sonore
- Communication visuelle
- Communication tactile

IV. Rythme d'activité et emploi du temps

- Rythme d'activité
- Sommeil et veille chez le chat familial
- Comportement alimentaire
- Comportement dipsique
- Comportement d'élimination (hors problématiques)
- Comportement de toilettage
- Deux catégories de comportement qui font débat
 - comportements de confort
 - comportements de jeux (ludiques)

V. Domaine de vie, territoire & organisation sociale

I - Domaine de vie

- Définitions (rappels)
- Le chat qui a accès à l'extérieur
- Le chat qui vit en milieu clos

II - L'organisation du territoire chez le chat familial

II - L'organisation sociale

VI. Apprentissages et conditionnements

- Définitions
- Les apprentissages associatifs
- Les apprentissages non associatifs
- Quelques lois régissant les apprentissages
- La mémoire

VII. Comportements sexuels et reproducteurs du chat

- Appareil reproducteur du chat mâle et femelle, cycle reproducteur, puberté, mise bas, stérilisations -

Module 3 - Le métier de Caniconsultant ou de Féliconsultant - Durée 3 jours

Danièle Mirat - Michel Quertainmont -

I. Présentation du cadre et des limites d'exercice du métier de Caniconsultant ou de Féliconsultant

-Leurs divers rôles vis-à-vis du particulier, de la collectivité, des autres professionnels du monde de l'animal

II. Comment le Caniconsultant ou le Féliconsultant se gère-t-il avec l'animal familial chien ou chat en rendez-vous au domicile des clients

III. Les Codes de Déontologie du Caniconsultant et du Féliconsultant

Vis-à-vis du public et des autres professionnels

IV. Savoir organiser et rédiger un compte-rendu de consultation

V. Travail sur e-mails réels (un des rôles du Caniconsultant ou du Féliconsultant)

Savoir rédiger une réponse et quel doit être son contenu

Module 4 - TP « Consultations réelles » - Durée 1 jour

Danièle Mirat - Quertainmont Michel -

- Selon la demande, 2 consultations sont menées par les formateurs pour les stagiaires qui rencontreraient eux-mêmes des difficultés avec leur(s) chats ou/et leurs chien(s).

Un compte-rendu de chaque consultation est à rédiger par les stagiaires.

Module 5 - Les relations Homme/Animal familial - Durée 6 jours

Danièle Mirat - Michel Quertainmont - Sylvie Courtois - selon cours-

I. La communication

► **Communication intraspécifique et communication interspécifique** - Généralités et spécificités - La communication Homme/Animal source de quiproquo et incompréhensions mutuelles - Apprendre à communiquer avec l'autre espèce (chien ou/et chat). Pour l'Homme, comprendre et se faire comprendre, initier une communication performante.

► **La communication para-verbale et non-verbale**

► **Le stress et l'apaisement** - Comment l'animal manifeste-t-il ses états de tensions par la communication non-verbale et para-verbale - Connaître les signaux de demande d'apaisement du chien et du chat.

► **Les ratés des relations Homme/Animal familial**

1. Agressions mutuelles / violences invisibles sur les chiens et les chats
2. L'anthropomorphisme : fonction naturelle. Ses ravages
3. Les idées reçues : les plus importantes (chiens ou chats) et leurs ravages
4. Les attentes des propriétaires : diversité des attentes, contradictions, disproportions des attentes, attentes différentes vis-à-vis du chien ou du chat

► **Les voies d'une communication interspécifique Homme/Chien**

1. Revoir les notions de « dominance » et « hiérarchie »... que des études scientifiques remettent en question depuis plusieurs années
2. Structurer autrement ses échanges avec le chien pour enfin communiquer → Une incontournable nécessité pour tout un quotidien avec lui

► **Les relations et la communication chien/chat**

1. Réflexions sur les relations chien/chat dans leur cohabitation avec l'humain
2. Qu'est-ce qui peut initier et favoriser une bonne cohabitation chien/chat ?
3. Comment l'un (chien ou chat) perçoit-il l'autre ?
4. Quelle communication possible entre l'un (chien ou chat) et l'autre ?

► **La systémique appliquée aux relations Homme/Animal familial**

1. L'histoire et les fondements de l'approche systémique des relations
2. Comprendre le principe de la systémique
3. La systémique appliquée au groupe d'interactions humain/chien ou humain/chat (selon l'approche du Féliconsultant ou du Caniconsultant dans le cadre de l'étude et la médiation des cohabitations)

II. Psychologie humaine

► **Comprendre la démarche d'aide à autrui**

Intervention de Sylvie Courtois, psychologue

1. Comprendre ses propres motivations à vouloir devenir Féliconsultant ou Caniconsultant.
2. Généralités sur la relation d'aide

► **Quelques éléments de psychopathologie à l'usage des Caniconsultant et Féliconsultant**

Intervention de Sylvie Courtois, psychologue

1. La « famille » de l'animal : quelques traits de caractère humain fréquemment rencontrés
2. Dépression, stress, addictions et autres problèmes de société...et leurs répercussions sur la vie avec l'animal de compagnie
3. Névrose, psychose, états-limites : les trois grandes « structures » psychiques- Notions de sadisme et masochisme

► **L'attachement chez l'humain, ses répercussions sur sa relation avec l'animal.**

Intervention de Sylvie Courtois, psychologue

1. Les formes d'attachement et leurs effets sur l'animal en cohabitation
2. Les outils des psychologues aujourd'hui

► **Relation d'aide - Entretiens et gestions des entretiens**

Intervention de Sylvie Courtois, psychologue

► **La communication non-verbale en situation de consultation**

Module 6 - Equilibre et déséquilibre émotionnel de l'animal familial - Durée 1 jour

Danièle Mirat

I. Bien être, confort et bien traitance

Danièle Mirat

- *définition, évaluation, degrés de liberté et limites*

II. Le comportement du normal au pathologique ?

Danièle Mirat

1. *Normalité et référentiels*
2. *Comportements gênants, substitutifs, désorganisés, stéréotypés*

III. Mécanismes, émotions, stress et modifications psycho-physiologiques et comportementales de l'animal dans ses cohabitations avec l'humain.

Danièle Mirat

1. *Situations de cohabitations pathogènes pour l'animal familial (chat-chien). Retentissements sur son équilibre émotionnel, physiologique (avec des perturbations au niveau du système digestif, urinaire, tégumentaire, musculaire, cardio-respiratoire, etc...) et comportemental.*
2. *Le pouvoir régulateur de la réorganisation des relations et de la cohabitation sur l'équilibre psycho biologique du chien et du chat.*

Module 7 - Comprendre et gérer les difficultés de cohabitations Homme/Chat - Durée 6 jours

I. La consultation

- *but*
- *déroulement*
- *questionnaire de consultation*
- *visiter le lieu de vie du chat*
- *comportement vis à vis du chat*

II. Les conduites agressives du chat

- *les différents types de conduites agressives :*
- *L'agressivité du chaton*
- *L'agressivité du chat adulte*
- *Le chat « caressé-mordeur »*
- *violence des propriétaires*
- *propositions de retour à l'équilibre*
- *travail sur emails et comptes-rendus de consultation*

III. Les comportements d'éliminations (dites « malpropretés »)

- *les différents types de « malpropreté »*
- *propositions de retour à l'équilibre*
- *travail sur emails et comptes-rendus de consultation*

IV. Les problématiques de marquages par griffades

- *importance de la communication par griffades*
- *trouver le bon équilibre entre besoins du chat et demande des propriétaires*
- *travail sur emails et comptes-rendus de consultation*

V. Les changements de vie

- *arrivée d'un enfant : évaluer la possibilité d'une cohabitation chat/enfant, évaluer la dangerosité potentielle d'une cohabitation Chat/Enfant.*
- *déménagement : bien préparer le chat à un changement de lieu, organiser son départ et sa réintégration*
- *gérer les vacances : connaître les différents modes de garde (famille d'accueil, cat sitting, pension) et aider les propriétaires à choisir le type de vacances pour leur animal*
- *travail sur emails et comptes-rendus de consultation*

VI. Les cohabitations entre chats

- *les différents types de cohabitation*
- *évaluer une cohabitation*
- *évaluer des conflits*
- *gérer l'arrivée d'un nouvel animal*
- *travail sur emails et comptes-rendus de consultation*

VII. L'hyper-dépendance

- *Comment émerge l'hyper-dépendance chez le chat*

- Les manifestations et les conséquences de l'hyper-dépendance chez le chat
- Propositions pour soulager le chat
- travail sur emails et comptes-rendus de consultation

VIII. Peur, inquiétude, état de choc chez le chat

- Les différentes stratégies adoptées par les chats en cas d'inquiétude ou de peur
- L'état de choc
- Comment aider ses propriétaires à gérer un chat craintif
- travail sur emails et comptes-rendus de consultation

IX. Les miaulements intempestifs et autres agitations nocturnes

- Les diverses manifestations
- Des causes diverses en fonction du contexte et de l'âge des chats
- Aider les propriétaires dans ces situations
- travail sur emails et comptes-rendus de consultation

X. Absorption de matières non comestibles et léchages intempestifs et/ou substitutifs

- bien analyser les causes de ces manifestations comportementales
- aider le chat et ses propriétaires
- travail sur emails et comptes-rendus de consultation

XI. Chat âgé, chat malade, deuil

- faciliter la vie du chat âgé
- faciliter la vie du chat malade
- le deuil de l'animal
- travail sur emails

XII. Les maladies qui perturbent les comportements du chat

- Connaître les maladies les plus fréquentes qui perturbent le comportement du chat
- Les perturbations que l'on peut constater chez l'animal dans le cadre de ces maladies
- Savoir repérer quand il faut adresser à un vétérinaire et ne pas passer à côté d'un problème médical

Module 8 - Communiquer – Faire connaître ses compétences - S'installer - Durée 5 jours

Danièle Mirat - Michel Quertainmont

I - Les Codes de Déontologie du Caniconconsultant et du Féliconsultant (rappels)

II - Travaux pratiques - Jeux de rôles - Premiers contacts avec les clients

1. Jeux de rôles : « L'accueil téléphonique » - Chaque stagiaire (en salle de cours et en groupe) est amené à répondre à de véritables appels (faits à distances par des formateurs) et gérer une prise de rendez-vous ou répondre à des journalistes.
2. Bilan théorique autour de l'appel téléphonique. Bonne gestion de prise de rendez-vous par téléphone
3. Savoir répondre aux e-mails (approfondissements)
4. Etablir ses tarifs de consultation

III - Se faire connaître

1. Etablir des partenariats, contacter d'autres professionnels
2. Faire de la publicité - Ecrire dans la presse - Etre présent lors d'événementiels

IV - Créer un site Internet

► **Créer un site d'un point de vue technique** - Vocabulaire informatique (url, www, référencement, hébergeur, nom de domaine, etc.)- Les démarches informatiques à suivre, étapes par étapes pour créer un site Internet - Se référencer

► **Créer un site d'un point de vue de sa présentation, son graphisme, son contenu** - Son nom de domaine – les éléments indispensables – les éléments à éviter - Visionnage en direct de sites Internet de professionnels en exercice, pour inspirer les stagiaires sur leur futur site.

V - Les démarches administratives

1. Les démarches à suivre pour s'installer, pas à pas.
2. L'auto-entrepreneur - quelles aides pour limiter les frais en tant que créateurs d'entreprise ?

VI. Les impondérables à gérer lors de consultations.

Travail de mi-parcours de formation de Féliconsultant(e)

Une vérification des acquis est faite, après le module 8 sur les différentes matières enseignées, sous forme d'un questionnaire écrit à rendre dans un délai d'1 mois. Une correction individuelle de ce travail est ensuite effectuée pour chaque stagiaire.

Modules 9 "Les consultations" Féliconsultant - Durée : 2 jours

Avant et entre chacun des modules 9, 10 et 11, les stagiaires sont invités à s'exercer à des consultations dans leur entourage familial ou amical ou de voisinage

Un rapport de consultation doit être rédigé, pour être ensuite rendu à l'oral et étudié en cours, et en groupe.

- Module optionnel -

« Création et gestion autonome d'un site Internet de Féliconsultant(e) »

Michel Quertainmont - Danièle Mirat -

Module 10 "Les consultations" Féliconsultant - Durée : 2 jours

Module 11 "Les consultations" Féliconsultant- Durée : 2 jours

Épreuves d'évaluations de formation de Féliconsultant(e)

Les épreuves individuelles d'évaluation des acquis permettent de vérifier et estimer la bonne intégration des savoirs enseignés, ainsi que la capacité à appréhender une problématique de cohabitation Homme/Chat.

A une date préalablement fixée, ces évaluations se déroulent autour d'une épreuve écrite et une épreuve orale.

Ces épreuves ne peuvent toutefois se prévoir et se dérouler uniquement si le stagiaire a préalablement fourni tout le travail personnel demandé le long de la formation.

Pour les stagiaires absents de certains cours, l'équipe de formateurs évaluera la nécessité de suivre les cours manqués lors de la session de formation suivante, avant de pouvoir procéder à leur évaluation.

Mémoire de fin de formation de Féliconsultant(e)

Après des épreuves individuelles d'évaluations agréés concluantes par les formateurs responsables, les stagiaires ont un **délai de 3 mois** pour produire leur mémoire de fin de formation

Diplôme OPERRHA de Féliconsultant(e)

Une fois toutes les conditions de formation remplies, le diplôme OPERRHA de Féliconsultant est délivré au stagiaire, sous réserve de son engagement écrit à respecter le Code Déontologie du Féliconsultant.

Le titre de Féliconsultant est déposé et protégé de tout abus, les stagiaires s'engagent donc à respecter les conditions d'utilisation qui s'y rapportent.

Ainsi, aucun(e) stagiaire ne pourra utiliser ce titre sans avoir rempli toutes les conditions de formation, de respect de la déontologie et d'exercice de l'activité, définis par OPERRHA

Marche à suivre en vue d'une inscription

I – Prendre pleine connaissance du Code de Déontologie du (de la) Féliconsultant(e)

L'engagement à respecter le Code Déontologie de Féliconsultant est exigé dès l'entrée en formation des stagiaires, d'où la nécessité d'en prendre connaissance avant de poser sa candidature.

II – Prendre connaissance du planning de session (disponible en ligne) sur laquelle porterait l'inscription de formation Féliconsultant.

III – Prendre éventuellement des renseignements sur les financements de formation qui pourraient vous être accessibles (leurs conditions, leurs délais, etc...)

III - Poser sa candidature

Le dossier de candidature (comprenant la fiche de candidature, un CV et une lettre de motivation) peut être déposé depuis le formulaire directement en ligne, ou bien envoyé par courriel ou courrier postal (une fiche de candidature est téléchargeable et imprimable en ligne)

IV – Si votre dossier de candidature nous semble favorable, nous vous convoquerons pour un entretien individuel en nos locaux.

V – Après concertation, c'est seulement à la suite de cet entretien que nous prendrons la décision de retenir ou non votre candidature pour une inscription à la session de formation souhaitée. (Le cas échéant, c'est seulement à ce moment-là que nous pourrions vous fournir tout document nécessaire à l'élaboration de votre éventuel dossier de financement).